

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Véronique Pezulla
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : veronique.pezulla@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 16 mars 2022

Monsieur le Recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE
(Pour information)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : Appel à candidatures à profil hors mouvement à l'Ecole internationale « Léonard de Vinci » de Fontainebleau – Rentrée scolaire 2022/2023.

L'école internationale comprend 1 poste de direction et 10 postes d'adjoint classe élémentaire à valence linguistique (langue vivante Anglais ou Allemand).

Poste vacant :

- 1 poste d'adjoint (langue vivante Anglais).

Poste susceptible d'être vacant :

- 1 poste d'adjoint (langue vivante Anglais).

MISSIONS : Se reporter à la fiche métier n°6 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidatures

- **Conditions pour faire acte de candidature**

Les candidats disposant d'une habilitation CLES 2 anglais. Les candidats qui ne disposeraient d'une habilitation CLES 2 anglais ne seront pas entendus par la commission chargée de procéder au recrutement.

- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et titre de compétences) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 08 avril 2022**.

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Madame PEZZULLA – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 MELUN Cedex **avant le 14 avril 2022**.

- **Entretien devant une commission**

Les candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se déroulera **en avril - mai 2022**.

Une partie de l'entretien se déroulera dans la langue vivante «anglais».

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat

III. Conditions de nomination

Le candidat retenu sera nommé à titre définitif.

Pour le Recteur et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de Seine-et-Marne



Valérie DEBUCHY

Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°6

DIRECTION - ADJOINTS ANGLAIS OU ALLEMAND
ECOLE ELEMENTAIRE L.VINCI FONTAINEBLEAU

L'école internationale accueille des élèves de la commune de Fontainebleau et, en proportion importante, des élèves, francophones ou non, inscrits dans les sections privées, anglaises et allemandes implantées dans ses locaux. Ces enfants sont intégrés aux classes ordinaires de l'école. Ils bénéficient par ailleurs, sur le temps scolaire, d'heures d'enseignement, données dans leur langue d'origine par les professeurs étrangers des sections.

Profil du poste Direction :

Poste ouvert aux candidats disposant du titre professionnel requis (liste d'aptitude de direction d'école de deux classes et plus en cours de validité).

Missions :

Aux missions afférentes à tout professeur des écoles s'ajoutent celles qui découlent de l'intégration dans les classes de l'établissement d'élèves issus des deux sections internationales (une anglaise et une allemande) de l'école.

Dans cette perspective, il s'agit :

- de tenir compte des spécificités langagières du public scolaire accueilli en adoptant les pratiques pédagogiques qui favorisent les échanges, l'usage des langues dans les différents domaines d'enseignement ;
- de relayer les actions spécifiques du projet d'école :
- en les inscrivant dans le cadre du projet éducatif territorial promouvant l'enseignement des langues vivantes dès la maternelle
- en contribuant à la valorisation de ces actions (projets, manifestations ...)
- en initiant et en participant à des correspondances, des échanges avec les pays européens concernés
- en accompagnant le parcours scolaire des élèves francophones visant l'accès aux sections bilangues des collèges voisins (collèges International, L. Cézard.)
- d'être en capacité d'utiliser la langue anglaise ou allemande pour communiquer avec les élèves anglophones ou germanophone.
- piloter et conduire l'évaluation de l'école conformément au cadre de référence du conseil d'évaluation de l'école.

Profil du poste adjoint :

Poste ouvert aux candidats de l'habilitation en anglais ou allemand ou CLES 2 anglais ou allemand

Missions :

Aux missions afférentes à tout professeur des écoles s'ajoutent celles qui découlent de l'intégration dans les classes de l'établissement d'élèves issus des deux sections internationales (une anglaise et une allemande) de l'école.

Dans cette perspective, il s'agit :

- de tenir compte des spécificités langagières du public scolaire accueilli en adoptant les pratiques pédagogiques qui favorisent les échanges, l'usage des langues dans les différents domaines d'enseignement ;
- de relayer les actions spécifiques du projet d'école :
- en les inscrivant dans le cadre du projet éducatif territorial promouvant l'enseignement des langues vivantes dès la maternelle
- en contribuant à la valorisation de ces actions (projets, manifestations ...)
- en initiant et en participant à des correspondances, des échanges avec les pays européens concernés
- en accompagnant le parcours scolaire des élèves francophones visant l'accès aux sections bilingues des collèges voisins (collèges International, L. Cézard.)
- d'être en capacité d'utiliser la langue anglaise ou allemande pour communiquer avec les élèves anglophones ou germanophone.